lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Mercredi 30 septembre 2020 N° 2241 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

KARABAKH

Bakou et Erevan affirment s'infliger de lourdes pertes P15

LANCEMENT OFFICIEL HIER À PARTIR DE TAMANRASSET

121 sites pour l'exploitation de l'or dans le Grand Sud

P2

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

Aouchiche appelle à surmonter la crise du parti

P3

ALGÉRIE-USA

Le ministre américain de la Défense à Alger demain

P3

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

La campagne électorale selon les critères de l'ANIE

P3

INDUSTRIES PUBLIQUES

Hausse de 1,6% des prix à la production

Les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une hausse de 1,6% durant le 2ème trimestre 2020 par rapport au premier trimestre, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En glissement annuel, les prix à la production industrielle ont augmenté de 3,2% durant la période avril-juin 2020, précise l'Office. Cette variation haussière des prix de sortie d'usine, optique acheteur, a été tirée essentiellement par les secteurs des industries des énergies, des mines et carrières, et des industries agroalimentaires, selon les données de l'ONS. La plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée par le secteur énergie qui a affiché une hausse de 4,2% au 2ème trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent. Le relèvement du rythme de hausse, observé pour les industries de mines et carrières au 1er trimestre 2020, s'est confirmé au 2ème trimestre avec un taux passant de +2,6% à +3,8%.

P2

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancer les réformes pour faciliter l'investissement

Le consultant en transition énergétique, Toufik Hasni, a déclaré hier que « Le potentiel solaire de l'Algérie est unique au monde » et d'expliquer sur les ondes de la Chaîne 3 « que ce potentiel « nous permet de pouvoir assurer notre sécurité énergétique et celle d'une partie de l'Europe et même de l'Afrique ». S'exprimant, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, il a indiqué que malheureusement on « accuse un retard dans le domaine et qu'on n'a pas encore lancé les réformes nécessaires pour faciliter les investissements ». Le consultant Toufik Hasni a souligné « Il faut le faire tout de suite et exprimer notre volonté de nous positionner sur les marchés internationaux ».

P4

Régions

BLIDA (LOGEMENTS SOCIAUX)

Affichage "prochainement" des listes de 6 000 bénéficiaires P8

LAGHOUAT

Deux morts et un blessé dans un carambolage P13

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

155 nouveaux cas, 101 guérisons et 7 décès P24

FLUX FINANCIERS ILLICITES

L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an

P5

KOWEÏT

Décès de l'émir cheikh Sabah al-Ahmad al-Sabah

P24

Sport

PROBLÈMES DU FOOTBALL NATIONAL

Rapport détaillé à transmettre au MJS P13

Brèves

AVIATION

Tassili Airlines dément le prétendu accident de l'un de ses avions

La compagnie aérienne publique Tassili Airlines a apporté hier dans un communiqué un démenti catégorique concernant l'information relayée sur les réseaux sociaux faisant état d'un supposé accident aéronautique ayant impliqué l'un des appareils de sa flotte dans la région de l'Est du pays.
"Tassili Airlines SPA tient à apporter un démenti catégorique concernant la fausse information (fake news), relayée par une page Facebook. La fake news en question faisant état d'un supposé accident aéronautique ayant impliqué l'un des appareils de la compagnie à l'Est du pays", a précisé la même source. La compagnie aérienne publique a affirmé et confirmé que "tous ses appareils ont rejoint leurs aéroports de destination sans aucun problème", a poursuivi le communiqué. A cet effet, Tassili Airlines se réserve le droit d'entreprendre toutes les actions légales à même de préserver sa réputation des "Fake news" dont elle a été victime lundi 28 septembre 2020, indique-t-on de même source.

R.N

SONATRACH (CONFORMITÉ INDUSTRIELLE)

Installation d'un Comité de suivi

Un Comité de suivi, dédié aux questions liées à la conformité règlementaire au sein de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, a été installé par le P-DG du groupe M. Toufik Hakkar, a indiqué hier un communiqué de Sonatrach. "Dans le cadre de la prise en charge de la problématique d'empiètement sur les périmètres de protection des installations et ouvrages d'hydrocarbures de Sonatrach, le P-DG de la compagnie a procédé, lundi 28 septembre, à l'installation d'un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité règlementaire" lit-on dans le communiqué. Ce Comité aura pour mission d'établir un état des lieux sur la situation et superviser la concrétisation des plans d'actions destinés à limiter les risques pour les riverains et la protection des installations de l'entreprise contre les risques induits par les empiètements, précise la même source. Cette action intervient dans le cadre du "renforcement des mesures de protection et de maitrise des risques majeurs" associés aux activités industrielles de Sonatrach, a conclu le communiqué.

R.N

COOPÉRATION

Rencontre algéro-britannique sur l'investissement et le commerce

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, participera, aujourd'hui, par visioconférence, à une rencontre algéro-britannique sur l'investissement et le commerce entre l'Algérie et le Royaume Uni, a indiqué hier, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.
Assistera également à cette rencontre portant sur le thème : « Algeria and the UK : Current & Post-COVID Trade and Investment », Lord Richard Risby, Envoyé du Premier Ministre britannique pour les Affaires économiques et commerciales avec l'Algérie et Lord Gerald Edgar Grimstone, ministre d'Etat de l'investissement, auprès du Département britannique du Commerce international. Organisé par le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), cet événement offre un aperçu général sur la feuille de route actuelle et post-COVID-19 des relations économiques algéro-britanniques dans l'objectif de renforcer le partenariat entre les deux pays et d'explorer les opportunités d'investissement direct étranger en Algérie dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la santé, des énergies renouvelables, de l'éducation et de l'agriculture, selon la même source.
La rencontre verra aussi la participation des représentants de plusieurs départements ministériels algériens à savoir : le commerce, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et les micros-entreprises ainsi que l'Agence nationale de développement de l'investissement, Sonelgaz, des experts et des responsables d'organisations patronales.

R.N

LANCEMENT OFFICIEL HIER À PARTIR DE TAMANRASSET

121 sites pour l'exploitation de l'or dans le Grand Sud

Une importante délégation ministérielle a supervisé la cérémonie de lancement proprement dite de l'exploitation minière des métaux précieux à Tamanrasset.

Un communiqué du ministère de la Formation indique que la délégation comprend le ministre des Mines, le ministre de la Formation, le ministre de l'Environnement, le ministre délégué chargé des Micro-entreprises et le conseiller du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger.
Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a révélé lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile le dénombrement de 121 sites pour l'exploitation de l'or dans le grand sud du pays, dont 76 dans la wilaya de Tamanrasset. Akrab a annoncé aussi la mise en place de deux zones pour l'exploitation de l'or dans le Sud, la première dans la wilaya de Tamanrasset et la seconde dans la région de Djanet, wilaya d'illizi. Les gérants de ces régions procèderont à l'achat de quantités d'or qui seront produites par les coopératives dans ces sites.
A cette occasion, le ministre a expliqué que le lancement de l'exploitation artisanale de l'or dans les régions du sud est en ligne avec les nouvelles aspirations de développement du secteur minier, en outre, cela permet de faire progresser l'économie nationale et de diversifier ses sources en dehors des hydrocarbures, les jeunes auront la possibilité de pratiquer cette activité dans un cadre juridique organisé et transparent.
Toutefois, Arkab a insisté sur la nécessité de respecter le contenu du cahier des charges pour l'exploitation artisanale de l'or pour assurer un développement durable et mettre fin à l'exploitation anarchique de cette richesse minière. Arkab a souligné, à cet effet, l'accroissement des activités illégales de ces matières minières, ce qui entraîne des conséquences désastreuses pour l'environnement.

Abir N.

INDUSTRIES PUBLIQUES

Hausse de 1,6% des prix à la production

Les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une hausse de 1,6% durant le 2ème trimestre 2020 par rapport au premier trimestre, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). En glissement annuel, les prix à la production industrielle ont augmenté de 3,2% durant la période avril-juin 2020, précise l'Office. Cette variation haussière des prix de sortie d'usine, optique acheteur, a été tirée essentiellement par les secteurs des industries des énergies, des mines et carrières, et des industries agroalimentaires, selon les données de l'ONS. La plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée par le secteur énergie qui a affiché une hausse de 4,2% au 2ème trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent. Le relèvement du rythme de hausse, observé pour les industries de mines et carrières au 1er trimestre 2020, s'est confirmé au 2ème trimestre avec un taux passant de +2,6% à +3,8%. Les industries agroalimentaires ont affiché, quant à elles, une croissance de 2,6%, a fait savoir l'ONS. Cette tendance haussière a également touché, mais de moindre ampleur, les prix à la production des industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) avec une évolution de +0,9%. Des variations modérées, voire des stagnations, définissent un grand nombre d'activités relevant de ce secteur. Les hausses les plus importantes concernent la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques et celle des biens d'équipement électrique avec un taux de +3,2%, a détaillé la publication de l'Office. Par ailleurs, une variation de +0,8% a caractérisé le secteur des industries textiles, tirée par l'augmentation des prix des biens de consommation textile (+1%), alors que les industries chimiques ont connu une hausse de 0,3%. Concernant les industries des bois, liège et papier, elles ont enregistré une augmentation de 0,2%, et ce, après une relative stagnation observée au trimestre précédent. Ce redressement, toutefois modéré, est due à l'évolution des prix de la fabrication et transformation du papier (+0,4%). D'autres secteurs industriels ont connu des stagnations des prix. Il s'agit respectivement des industries des matériaux de constructions, des cuirs et chaussures ainsi que les industries diverses. Durant le 2ème trimestre 2020 et par rapport à la même période 2019, l'Office a relevé que la majorité des secteurs ont connu des hausses, les plus importantes ont concerné les industries des cuirs et chaussures (10,5%), l'énergie (9,6%), les mines et carrières (8,1%) et les ISMMEE (4%). D'autres secteurs ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des industries textiles (2,7%), l'agro-alimentaire (2,5%), des industries du bois, liège et papier (0,8%) et des industries chimiques (0,3%). Pour rappel, la croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures, sur toute l'année 2019, avait atteint 2,8% par rapport à 2018.

R.N

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le projet de protocole présenté aux partenaires sociaux

Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali, a présidé, hier, une réunion de concertation avec l'ensemble des syndicats et les représentants des associations estudiantines agréées pour présenter le projet de protocole relatif à la gestion de l'année universitaire 2020-2021, a indiqué un communiqué du ministère. "Dans le cadre de l'approche participative adoptée par le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Secrétaire général du ministère, Pr Noureddine Ghouali, a présidé, hier, une rencontre de concertation avec l'ensemble des syndicats et les représentants des associations estudiantines agréées et actives dans le secteur pour présenter le projet de protocole relatif à la gestion de l'année universitaire 2020-2021", lit-on dans le communiqué.
"Le projet élaboré par le secteur en concertation avec les directeurs des établissements universitaires a été présenté lors de cette rencontre qui a permis aux partenaires sociaux actifs dans le secteur, dont des syndicats des enseignants et des travailleurs ainsi que les associations estudiantines, de fait part de leurs observations sur le texte de ce projet et de formuler des propositions pour l'enrichir", ajoute-t-on de même source.
S'en est suivi un riche débat sur les aspects positifs et négatifs de chacun des scénarios présentés lors de cette rencontre, si la situation sanitaire du pays venait à persister, conclut le communiqué.

R.N

COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2019

Le délai de dépôt prorogé au 30 novembre

Le ministère du Commerce a annoncé hier, dans un communiqué, la prorogation jusqu'au 30 novembre prochain du délai de dépôt des comptes sociaux par les opérateurs économiques pour l'exercice 2019. "Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques concernés par le dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 que, sur décision du ministre du Commerce, Kamel Rezig, le délai de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 est prorogé jusqu'au 30 novembre 2020", précise le communiqué. "Les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs", ajoute la même source.

R.N

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

La campagne électorale selon les critères de l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public un arrêté fixant les critères de la campagne électorale dans le cadre de la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution, prévue le 1er novembre prochain.

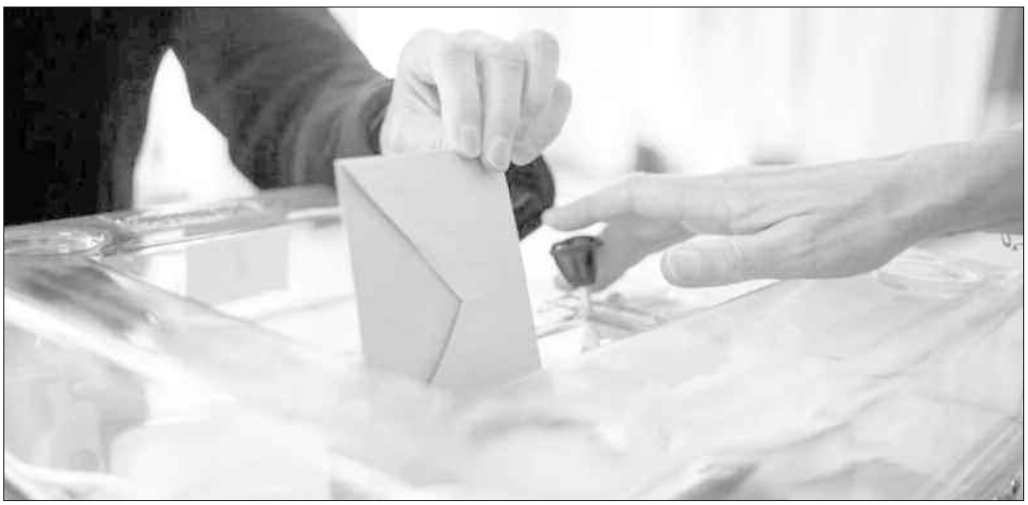

L'arrêté daté du 10 Safar 1442 correspondant au 28 septembre 2020, stipule ce qui suit : "Article premier : En application des dispositions des articles 173, 177 et 178 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, le présent arrêté a pour objet de définir les critères de la campagne électorale dans le cadre de la consultation référendaire prévue le 1er novembre 2020.
Article 2 : La campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin, soit le 7 octobre 2020 à 8h et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin, à savoir le 28 octobre 2020 à 00h.
Article 3 : La parties citées ci-après sont appelées à animer la campagne électorale relative à la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution : le secteur gouvernemental, les partis politiques, les associations nationales et les personnalités politiques.
Article 4 : Le programme du staff gouvernemental chargé de la campagne électorale est adressé au président de l'Autorité nationale indépendante des élections.
Article 5 : Les partis politiques sont habilités à mener la campagne électorale conformément à ce qui suit : les partis politiques détenteurs d'un groupe parlementaire au niveau de l'une des Chambres du Parlement, les partis politiques détenteurs de dix (10) sièges entre les deux Chambres du Parlement, les partis politiques détenteurs de sièges au sein des Assemblées populaires locales au niveau de vingt-cinq (25) wilayas au minimum.
Pour mener la campagne électorale, ces partis politiques doivent présenter à l'ANIE, dans un délai de cinq (5) jours au moins avant le lancement de la campagne électorale, une demande étayée de documents justificatifs et un résumé des axes d'intervention.
Article 6 : La campagne électorale est menée par les associations nationales ayant une représentation effective au niveau de vingt-cinq (25) wilayas au minimum, conformément à la législation et réglementation en vigueur. Pour mener la campagne électorale, ces associations nationales doivent présenter à l'ANIE, dans un délai de cinq (5) jours au moins avant le lancement de la campagne électorale, une demande étayée de documents justificatifs et un résumé des axes d'intervention.
Article 7 : L'Autorité nationale indépendante des élections fixe, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, la plage horaire réservée aux intervenants dans les médias audiovisuels publics.
Article 8 : Les responsables des services de la communication audiovisuelle sont appelés à veiller à la mise en application des règles liées aux conditions de production, programmation et diffusion d'émissions d'expression directe, définies lors de la campagne électorale, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
Article 9 : Les médias audiovisuels autorisés à exercer conformément à la législation et réglementation en vigueur sont appelés à couvrir la campagne électorale.
Article 10: Outre les modalités de publicité prévues par la loi organique n 16-10 du 25 aout 2016, susvisée, la campagne électorale peut être menée dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques.
Article 11 : Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE.
Article 12 : La délégation de wilaya doit terminer la définition des espaces réservés à la publicité trois jours avant l'ouverture de la campagne électorale.
Article 13 : A l'étranger, l'affichage de la publicité sur le projet de la révision constitutionnelle doit se faire aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires.
Article 14 : Tout intervenant à la campagne électorale se doit de respecter les dispositions législatives et organisationnelles en vigueur.
La partie supervisant cette campagne doit assumer sa responsabilité sur ses actions.
Article 15 : Le présent arrêté sera publié par tout moyen utile".

APS

ALGÉRIE-USA

Le ministre américain de la Défense à Alger demain

Le chef du Pentagone, Mark Esper, est attendu demain en Algérie dans le cadre d'une tournée au Maghreb pour réaffirmer l'engagement des Etats-Unis dans la région, a rapporté lundi l'AFP.
Lors de cette visite du chef du Pentagone, il sera question de renforcer la coopération avec l'Algérie, où il sera le premier ministre américain de la Défense à se rendre depuis près de 15 ans, a précisé la même source, qui a rappelé que le dernier ministre américain de la Défense qui s'est rendu en Algérie était Donald Rumsfeld en février 2006. Mark Esper aura des entretiens avec le président Abdelmadjid Tebboune, chef des armées et ministre de la Défense. Mark Esper entend
« approfondir la coopération avec l'Algérie sur des questions clés de sécurité régionale, comme la menace posée par les groupes extrémistes », a précisé la même source. Les responsables militaires américains se rendent fréquemment en Tunisie et au Maroc, où la coopération de défense avec les Etats-Unis est bien rodée, a-t-on souligné.
Selon la même source, Mark Esper, dont c'est le premier voyage sur le continent africain, entamera sa visite aujourd'hui en Tunisie pour des entretiens bilatéraux avec le président Kaïs Saied et le ministre tunisien de la Défense Ibrahim Bartagi, avant un discours au cimetière militaire américain de Carthage, où sont enterrés les soldats américains tombés en Afrique du Nord pendant la Seconde Guerre mondiale.
L'objectif est de renforcer les liens avec cet allié « majeur » dans la région et d'évoquer les menaces que représentent, pour le pays, les organisations extrémistes comme le groupe Etat islamique (EI) ou al-Qaïda ainsi que «l'instabilité régionale exacerbée par les activités pernicieuses de la Chine et la Russie sur le continent» africain, a indiqué un haut responsable militaire américain, cité par l'AFP. Le ministre américain achèvera sa tournée vendredi à Rabat, pour « renforcer les relations déjà
étroites » dans le domaine de la sécurité avec le Maroc qui accueille chaque année l'exercice militaire African Lion sous la houlette du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom). L'exercice a été annulé cette année à cause de la pandémie de la Covid-19. Le haut responsable militaire n'a pas précisé si M. Esper serait reçu par le roi Mohammed VI.

Source : AFP

Brèves

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

Aouchiche appelle à surmonter la crise du parti

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé hier à Tizi-Ouzou, les militants à mettre de côté leurs clivages pour surmonter la crise au sein de cette formation politique. Lors de la commémoration du 57ème anniversaire de la création de ce parti d'opposition, M. Aouchiche a lancé un appel aux militants du parti à dépasser la crise qui a secoué cette formation politique et à s'unir pour "construire un parti fort et moderne en mesure de répondre aux aspirations légitimes" des Algériens.
Le Premier secrétaire national du FFS a réitéré l'attachement de son parti à "un processus politique constituant pour un changement" dans le pays et à "la reconstruction d'un consensus national".
Pour M. Aouchiche, "c'est le moment de mettre, au-delà de toutes autres considérations, les intérêts de notre nation et de notre pays" et "d'œuvrer collectivement au changement, à rétablir la confiance entre le peuple et ses institutions, et encourager la culture du dialogue et du compromis".
La commémoration du 57ème anniversaire de la création du FFS, qui s'est déroulée en présence d'élus et de membres de la direction du parti, a été, également, marquée par un recueillement, au cimetière de M'douha, sur les tombes des anciens militants du FFS et sur la tombe de son fondateur, Hocine Ait Ahmed, à Ait Yahia, au Sud-est de la wilaya.

R.N

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Examens de levée de l'immunité de deux députés

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie hier pour examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de deux (2) députés introduite par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué un communiqué de cette instance législative. La réunion a été présidée par le président de la commission, Abdelhamid Si Afif, qui a rappelé la procédure de levée de l'immunité parlementaire prévue par la loi, insistant sur le "nécessaire respect des formes légales prévues en la matière", a précisé la même source.
Les membres de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés se sont penchés sur "les mesures législatives et réglementaires y afférentes conformément à l'article 72 du Règlement intérieur de l'APN", a souligné le communiqué, ajoutant que "la commission a décidé d'entendre les deux députés concernés aujourd'hui".

R.N

ABDELHAMID HEMDANI (MINISTRE DE L'AGRICULTURE)

Réduire les importations des semences de pomme de terre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a affirmé que la réduction des importations des semences de pomme de terre et l'augmentation de leur production locale figurent parmi les principaux objectifs contenus dans la feuille de route du secteur, outre la rationalisation des dépenses publiques et le renforcement de la sécurité alimentaire, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors d'une rencontre nationale sur la filiale des semences de pomme de terre organisée, lundi, au Centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC) et qui a concerné les wilayas du centre et de l'ouest du pays qui produisent des semences de pomme de terre, le ministre a indiqué que le développement de cette filière s'inscrivait dans le cadre de la feuille de route du secteur issue du programme du président de la République et adoptée, en juillet dernier, en Conseil des ministres.
La concrétisation des objectifs fixés exige la contribution des tous les professionnels et de tous les acteurs de la filière qui a enregistré, ces dernières années, une augmentation de la production et de la productivité, sachant que l'Algérie recourait à l'importation de la pomme de terre avant ces dix dernières années, a précisé M. Hemdani lors de cette rencontre à laquelle a pris part le président du Conseil national interprofessionnel de la filière de la pomme de terre (CNIFPT) ainsi que des experts du domaine. Il a insisté sur l'impératif de préserver les acquis réalisés et d'organiser les professionnels pour développer et augmenter le rendement de cette filière.
Soulignant l'importance que revêt le maillon de production des semences dans la filière pomme de terre et son impact sur la sécurité alimentaire et l'économie nationale, M. Hemdani a mis en exergue les moyens matériels et techniques ainsi que les ressources humaines dont dispose cette filière stratégique.

R.N

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancer les réformes pour faciliter l'investissement

Le consultant en transition énergétique, Toufik Hasni, a déclaré hier que « Le potentiel solaire de l'Algérie est unique au monde » et d'expliquer sur les ondes de la Chaîne 3 « que ce potentiel « nous permet de pouvoir assurer notre sécurité énergétique et celle d'une partie de l'Europe et même de l'Afrique ».

S'exprimant, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, il a indiqué que malheureusement on « accuse un retard dans le domaine et qu'on n'a pas encore lancé les réformes nécessaires pour faciliter les investissements ». Le consultant Toufik Hasni a souligné « Il faut le faire tout de suite et exprimer notre volonté de nous positionner sur les marchés internationaux ».
Le consultant en transition énergétique révèle qu'il y a des freins et des lobbys pétroliers qui cherchent à accorder la primeur aux énergies fossiles, au détriment des énergies renouvelables.
« Ces lobbys dépensent 200 milliards de dollars par an pour pouvoir faire face à cette alternative qui apparait », affirme-t-il. Ces derniers ne souhaiteraient pas voir ces alternatives se développer, dit-il, mais il y a un adage qu'il faut bien rappeler, l'âge de pierre ne s'est pas arrêté parce qu'il n'y a plus de pierre. Alors le pétrole va rester, mais il y aura une autre option qui sera plus économique, plus propre qui va venir le remplacer.
En guise de preuves, l'invité signale qu'aujourd'hui tous les financiers convergent vers les énergies renouvelables et c'est un montant de 54.6 milliards de dollars qui est disponible pour les investissements, dans ce domaine, au niveau mondial. Si vous ne vous positionnez pas maintenant sur ces marchés, vous laissez la place aux autres, dit-il, en précisant « nous avons un programme qui va nous permettre de pouvoir assurer nos besoins et ceux de l'Europe du Sud ».
Concernant le gaz, l'invité estime qu'il restera toujours dans la transition parce que son prix est aussi bas et ceci nous écarte aussi du marché, puisqu'on ne va pas vendre à perte. Donc, nous sommes obligés de diversifier nos exportations, dit-il, en ajoutant que le coût d'électricité, produite à partir du solaire avec stockage, tourne autour de 8 dinars le kilowattheure. À ce prix, vous êtes compétitif même avec Sonelgaz.
En dernier lieu, l'intervenant a évoqué la suppression du plomb dans les carburants et précise que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures de protection de l'environnement.

Id.D

FERROUKHI

Le décret pour développer la pêche au thon rouge prêt avant fin 2020

Le nouveau décret relatif au développement de la pêche au thon rouge sera prêt d'ici à la fin de l'année 2020, a indiqué hier à Alger le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.
"L'élaboration de ce nouveau décret, qui se fait en concertation avec tous les acteurs de la filière, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement de la pêche du thon rouge et le maintien des acquis de l'Algérie en termes de quota", a indiqué M. Ferroukhi lors d'un atelier national sur le développement de la filière qui a regroupé l'ensemble des professionnels de la pêche et les cadres du ministère au niveau de la direction de la pêche et des ressources halieutiques d'Alger.
A ce propos, il a affirmé que ce décret, qui sera enrichi par les propositions de toutes les parties prenantes, prendra en considération les préoccupations et les contraintes des professionnels du secteur et des investisseurs, comme il intègre l'ensemble des normes concernant la nouvelle stratégie afin qu'elle soit opérationnelle et applicable sur le terrain.
Selon les précisions de M. Ferroukhi, la stratégie se focalise notamment sur la promotion du marché national à travers le développement de nouveaux segments permettant de répondre à la demande locale de ce poisson. "Nous comptons développer le thon rouge frais ou transformé à partir de la filière du thon vivant mais aussi à partir de la filière du thon transformé", a-t-il dit, en soulignant que cette démarche permettra de préserver la richesse nationale en ce produit à forte valeur ajoutée. Il a précisé dans ce contexte qu'il y avait plusieurs modes d'exploitation du quota de pêche au thon rouge alloués à l'Algérie par la commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA).
Aussi, "la nouvelle stratégie encourage également la pêche artisanale du thon rouge mort, en accordant une quantité des quotas dans certaines zones de pêche pour soutenir le marché local", a ajouté le ministre. Toujours dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le ministre a promis de développer les capacités d'engraissement du thon rouge en encourageant les investissements dans ce créneau. Cela permettra, a-t-il ajouté, de tirer profit de la valeur ajoutée de cette filière à travers le développement des unités de transformation mais aussi d'améliorer les négociations relatives à l'augmentation des quotas de l'Algérie.
Le ministre a également souligné la nécessité pour son secteur d'encourager et de développer la pêche hauturière, notant que les équipages ne sont pas capables pour le moment de pêcher au niveau de l'Atlantique. Il a insisté à ce propos sur l'impératif de renforcer les capacités des équipages et de former les capitaines à la pêche au grand large afin de leur permettre d'aller au niveau des océans. L'organisation des ateliers consacrés à la filière s'inscrit dans le cadre de la préparation de la campagne de pêche au thon pour 2021. Durant la campagne 2020, l'Algérie avait pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge attribué par l'ICCAT, soit 1 650 tonnes. Les 23 thoniers algériens, autorisés à participer à l'opération, avaient pêché cette quantité de thon rouge durant la période limitée entre le 26 mai et le 1er juillet.

R.N

FLUX FINANCIERS ILLICITES

L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an

Chaque année, on estime que 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, quittent le continent sous forme de fuite illicite de capitaux, selon le rapport 2020 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique, publié lundi.

"Les flux financiers illicites privent l'Afrique et ses habitants de leurs perspectives, sapant la transparence et la responsabilité et érodant la confiance dans les institutions africaines", a déclaré le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi.
Les flux financiers illicites (FFI) sont des mouvements transfrontaliers d'argent et d'actifs dont la source, le transfert ou l'utilisation sont illégaux, selon le rapport intitulé "Lutter contre les flux financiers illicites pour le développement durable en Afrique" publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le document montre que ces sorties sont presque aussi importantes que les entrées annuelles totales combinées de l'aide publique au développement, évaluées à 48 milliards de dollars, et des investissements étrangers directs annuels, fixés à 54 milliards de dollars, reçus par les pays africains - la moyenne pour la période 2013-2015. Ces flux comprennent la fuite de capitaux, les pratiques fiscales et commerciales illicites comme la facturation erronée des envois commerciaux et les activités criminelles telles que les marchés illégaux, la corruption ou le vol. De 2000 à 2015, le total des capitaux illicites, qui ont fui l'Afrique, s'est élevé à 836 milliards de dollars. Par rapport au stock total de la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élevait à 770 milliards de dollars en 2018, cela fait de l'Afrique un "créancier net du monde", fait valoir le rapport.
Les FFI liées à l'exportation de produits extractifs (40 milliards de dollars en 2015) sont la principale composante de la fuite illicite de capitaux hors d'Afrique.

R.E

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

4 milliards dollars de pertes alimentaires par an

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé lundi que les pertes alimentaires en Afrique subsaharienne s'élèvent à 432 milliards de shillings kényans (environ 4 milliards de dollars) par an. Dans un communiqué publié à la veille de la toute première Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires célébrée hier, la FAO a appelé les pays africains à renforcer leurs efforts et à encourager les investissements du secteur privé pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.
Selon Abebe Haile-Gabriel, sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, la pandémie de COVID-19 a déclenché un appel au réveil pour la nécessité de transformer radicalement nos systèmes alimentaires pour les rendre plus efficaces et durables pour les personnes et la planète.
"S'attaquer aux pertes et gaspillages alimentaires en Afrique, et en particulier à la réduction des pertes après récolte, est essentiel pour atteindre cet objectif", a-t-il souligné à la veille de la journée internationale.
Selon la FAO, une grande majorité des pertes alimentaires à travers l'Afrique se produit entre la récolte et les points de vente, tandis que très peu de produits alimentaires sont gaspillés par les consommateurs après l'achat. D'après M. Haile-Gabriel, certaines des principales causes de perte alimentaire en Afrique sont le manque d'installations de chaîne du froid, en particulier pour les denrées périssables, des installations de stockage peu fiables et inadéquates et des compétences de transformation agro-alimentaire insuffisantes parmi les communautés de petits exploitants agricoles. Par ailleurs, a montré une analyse de la FAO, la pandémie de COVID-19 a poussé les consommateurs de nombreux pays à faibles revenus à n'acheter que des glucides de base et des produits non périssables, ce qui entraîne souvent le gaspillage de denrées périssables sur les marchés.
Le rapport a aussi indiqué que les mesures de distanciation physique dans certains pays ont réduit le nombre de clients sur les marchés, entraînant dans le même temps une augmentation des pertes alimentaires et une réduction des revenus des commerçants.

R.E

Brèves

PÉTROLE

Le Brent à 42,25 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont reculé légèrement hier en début de séance européenne sur fond de craintes qui pèsent sur la demande en cas de deuxième vague de Covid-19 tandis que l'offre montre des signes de reprise.
Vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 42,25 dollars à Londres, en baisse de 0,42% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,62% à 40,35 dollars. Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,71 dollars à Londres vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), tandis que le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,62% à 40,00 dollars à New York. Le marché redoute un éventuel déséquilibre entre une demande d'or noir suite à des suppositions sur une deuxième vague de Covid-19 et une offre amenée à croître notamment après l'annonce de la reprise progressive de la production et des exportations en Libye par la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC). L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a indiqué mercredi dernier, quant à elle, que la production de brut dans le pays était un peu remontée la semaine précédente, les Etats-Unis extrayant en moyenne 10,8 millions de barils par jour (mbj), ce qui restait cependant loin du pic de production à 13,1 mbj atteint en mars. L'agence actualisera d'ailleurs ces chiffres, ainsi que les niveaux des stocks, ce mercredi en début de séance américaine.

R.E

ROYAUME-UNI

Nokia arrache le contrat de déploiement de la 5G

L'équipementier télécoms finlandais Nokia va devenir le principal fournisseur du réseau 5G de l'opérateur BT au Royaume-Uni, ont annoncé les deux groupes hier, le premier contrat de Nokia dans le pays depuis l'exclusion de Huawei du réseau 5G britannique. Selon les termes de l'accord annoncé, le groupe Nokia fournira des stations de base et d'autres équipements de réseau pour permettre aux clients de BT d'accéder à l'internet 5G très haut débit. Des équipements Nokia seront également installés dans les réseaux 2G et 4G existants.
Nokia ne va pas remplacer l'ensemble des équipements Huawei dans la 5G, a précisé BT indiquant que d'autres contrats allaient être annoncés, en particulier avec un autre fournisseur non dévoilé. "Avec cette nouvelle étape de notre relation fructueuse avec Nokia, nous continuerons à mener le déploiement des réseaux fixes et mobiles afin d'offrir des expériences hors du commun aux clients", a déclaré Philip Jansen, PDG de BT, cité dans le communiqué. Le Premier Ministre, Boris Johnson, avait annoncé en juillet dernier qu'il allait interdire du réseau 5G britannique tout équipement produit par le groupe chinois Huawei, en raison d'un prétendu "risque pour la sécurité du pays". Les deux principaux concurrents de Huawei sur le marché de la 5G, Nokia et le Suédois Ericsson, s'étaient dit prêts à prendre la place du groupe chinois sur le sol britannique. Le montant du contrat annoncé hier n'a pas été communiqué. A la Bourse de Helsinki, à la mi-journée, l'action Nokia gagnait 3,58%. L'achat de nouveaux équipements Huawei sera interdit après le 31 décembre 2020 et les équipements existants devront être retirés d'ici 2027. En début d'année, la Grande-Bretagne avait déjà limité l'accès à ses réseaux 5G pour protéger les équipementiers télécoms puis l'Union européenne (UE) lui a emboîté le pas en invitant les Etats membres à éviter de dépendre de fournisseurs "à haut risque".

R.E

RELIZANE

Régression "sensible" de la production de céréales (DSA)

La wilaya de Relizane a enregistré, lors de la campagne moisson-battage qui a pris fin dernièrement, une régression sensible de la production de céréales chutant à 843.000 quintaux contre 1,9 million qx en 2019, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA).

La cheffe de service réglementation de la productiion et appui technique, Nadia Arbaoui a indiqué, à l'APS, que cette baisse est due à la faible de la pluviométrie notamment dans la période de fin novembre à fin avril.

Sur 149.000 hectares réservés à différentes variétés de céréaliculture, 81.000 ha ont été productifs et plus de 68.000 ont fait subir des pertes aux agriculteurs, qui les ont reconvertis en fourrage, a fait savoir le directeur des services agricoles, Boualem Tridi.

Les coopératives de céréales et légumes-secs (CCLS) de Relirzane et d'Oued Rhiou ont accueilli un total de 480.000 qx de céréales, alors que quelques céréaliculteurs ont stocké des quantités pour la consommation et l'utilisation comme semences, en plus de la vente directe aux consommateurs, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, 141.000 qx de semences de meilleure qualité ont été réservés pour approvisionner les agriculteurs de la wilaya en prévision de la campagne labours-semailles qui sera lancé prochainement, selon le DSA qui a affirmé que les semences et engrais sont disponibles en quantités suffisantes au niveau des CCLS de Relizane et de Oued Rhiou.

Brèves

JIJEL (PISTES FORESTIÈRES)

270 millions de dinars pour l'ouverture de 210 km

La conservation des forêts de la wilaya de Jijel a consacré une enveloppe financière de 270 millions de dinars pour l'ouverture de 210 km de pistes forestières et le désenclavement de certains villages montagnards, a-t-on appris lundi auprès de cette conservation.
Selon la même source, un budget préliminaire de 96 millions de dinars a été débloqué, au titre d'un programme d'urgence pour l'ouverture de 60km de routes forestières auquel est venu s'ajouter par la suite un autre programme de 180 millions de dinars portant sur l'aménagement d'environ 150km de chemins forestiers.
Ces opérations ont pour objectif de désenclaver plusieurs régions d'ombre de la wilaya et améliorer les conditions de vie de leurs habitants notamment celles situées dans les communes d'Ouled Rabah, Boussif, Ouled Asker, Selma Ben Ziada, a-t-on ajouté.
Parallèlement à ces opérations, un programme qualifié "d'important" a été adopté pour le reboisement des surfaces forestieres touchées par les incendies durant la dernière saison estivale et qui ont détruit plus de 4200 hectares dont 269 ha d'arbres fruitiers.

TISSEMSILT (FORÊT D'AÏN LELLOU)

10 hectares ravagés par un incendie

Un incendie a ravagé plus de 10 hectares d'arbres dans la forêt d'Aïn Lellou à Lazharia, une commune de la wilaya de Tissemsilt, a rapporté lundi la Conservation des forêts. L'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir, a détruit des pins d'Alep, des chênes et des cyprès, a-t-on indiqué de même source, précisant que les agents de la Conservation des forêts et les éléments de la Protection civile l'ont maîtrisés dimanche soir, ce qui a permis de sauver de grandes superficies de la forêt, caractérisée par une végétation dense. L'intervention des agents pour éteindre l'incendie s'est poursuivie durant plus de 48 heures en raison du relief montagneux caractéristique de la région, a-t-on ajouté, faisant savoir que l'extinction du feu a nécessité la mobilisation de 60 agents de la Conservation des forêts et de la Protection civile, et des citoyens volontaires, ainsi que 4 camions et 7 véhicules d'extinction, et 2 véhicules tous terrains à citerne pour les interventions dans les zones difficiles d'accès. Dans le cadre du plan de la wilaya de lutte contre les incendies de forêts de la saison 2020, la Conservation des forêts locale a mobilisé, en coordination avec de nombreuses instances, d'importants moyens humains et matériels, dont 14 équipes ambulantes et 947 cadres et agents d'intervention de la Protection civile et de la Conservation des forêts. Aussi, 8 camions citernes destinés à l'extinction des feux, 6 véhicules utilitaires destinés au transport et aux patrouilles dans les zones forestières, ainsi que 92 camions et autres engins de la protection civile ont été mobilisés dans ce cadre.

FEUX DE FORÊTS EN 2020

La wilaya de Tipasa a enregistré "le plus lourd bilan" depuis 2010

La wilaya de Tipasa a enregistré, durant l'été 2020, son "plus lourd bilan" de dégâts occasionnées par les incendies de forêts, depuis 2010, avec des pertes estimées à prés de 900 ha de végétations, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Rabah Bendouha, le bilan des incendies de cette année fait état de "882 ha de pin d'Alep, et de 87 ha de maquis détruits par les flammes, durant la période allant du 1 juin au 26 septembre courant".
Les pertes en pin d'Alep enregistrées durant la même période de l'année dernière sont estimées, à environ 500 ha, a-t-on indiqué de même source, précisant qu'en 2012, la wilaya a enregistré une perte de prés de 600 ha de cette même espèce.
"Cet été 2020 a vu la déclaration de plus de 200 incendies de forêts, à l'origine des plus lourdes pertes enregistrées, ces 10 dernières années", a, par ailleurs, déploré le lieutenant Bendouha.
Il a déploré une véritable "catastrophe" ayant affecté, notamment, les arbres fruitiers, avec prés de13.000 arbres brûlées, et l'activité apicole avec 164 ruches d'abeilles détruites par les flammes, contre 800 arbres fruitiers brûlés durant l'été 2019.
Le même responsable a signalé la déclaration de pas moins de 14 foyers d'incendies, à travers la wilaya, durant le week-end dernier, ayant causé la perte de 56 ha de végétations. Le "plus dangereux" de ces incendies s'est déclaré à la forêt "Tarek Benziad" au mont Chenoua, où les flammes se sont étendues jusqu'aux habitations mitoyennes, contraignant les unités de la protection civile à évacuer les maisons en priorité, afin d'assurer la sécurité des citoyens.
Les pertes en couvert végétal ont été estimées à 20 ha au niveau de la forêt "Tarek Benziyad", et 17 ha à la forêt "Sid Ali Besnas" de la commune de Sidi Ghiles, a-t-on précisé.
L'extinction de ces feux et la protection des riverains a nécessité, selon la même source, la mobilisation de la totalité des unités de la protection civile de la wilaya, soutenues par la colonne mobile, et les unités de Médéa, Alger et Blida, qui se sont relayées durant prés de 24 heures de temps pour la maîtrise de ces incendies.
"Les causes de ces incendies demeurent toujours inconnues" a, en outre, souligné le lieutenant Rabah Bendouha, signalant l'ouverture d'une enquête par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances et causes de leur déclenchement.
De son coté, l'opinion publique à Tipasa pointe du doigt la "mafia du foncier" comme qualifié par la population locale. Une "mafia", qui selon l'opinion publique, met le feu délibérément au niveau des forêts, aux fins de les "dénuder " et de rendre leur "spoliation" plus facile, en devenant des terrains constructibles.
Une situation "requiert une intervention rapide des autorités locales pour mettre un terme à ces catastrophes menaçant l'écosystème dans la wilaya", selon le président de l'association de protection du consommateur et de son environnement, Hamza Belabbes.

PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE À TIZI-OUZOU

Mise en place d'une commission pour aplanir les oppositions

Une commission intersectorielle chargée de l'étude des problèmes bloquant certains projets d'utilité publique à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a été mise sur pied, a indiqué lundi, le wali Mahmoud Djamaa.
S'exprimant en marge d'une visite de projets touristiques, M. Djamaa a souligné que cette commission composée de l'ensemble des intervenants ainsi que d'élus aux assemblées locales, Assemblée populaire de wilaya (APW) et Assemblée populaire communale (APC) et de représentants de comités de village.
Elle sera chargée, a-t-il ajouté de "prendre en charge les problèmes de ces oppositions auxquels se heurtent certains projets d'utilité publique au niveau de la wilaya en essayant d'aplanir les différents entre les maitres d'ouvrage et les propriétaires".
S'agissant des futurs projets qui seront lancés au niveau de la wilaya, il a indiqué qu'il sera désormais procédé à l'avance, en concertation avec l'ensemble des intervenants et les propriétaires, à la délimitation des couloirs de passage des routes, eaux et électricité.
M. Djamaa a fait savoir, également, qu'une autre commission chargée du recensement de l'habitat précaire en milieu urbain a été mise en place au niveau de la wilaya pour fin de recensement de l'ensemble de ces poches ainsi que des habitations précaires dans les vieux quartiers des centres urbain, notamment, au chef lieu de wilaya.
Un rapport sera adressé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et "il sera procédé, ensuite, au relogement de ces gens dans le cadre de l'une des formules de logement disponibles où bénéficier d'aides pour ceux qui peuvent construire", a-t-il précisé.

ADRAR (RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT)

Améliorer le raccordement, une priorité du secteur

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé lundi à Adrar que l'amélioration du raccordement au réseau d'assainissement dans la wilaya est l'une des priorités du secteur.

"La prise en charge de la question du raccordement au réseau d'assainissement, son amélioration et l'accroissement de son taux, fait partie des priorités du secteur dans la wilaya d'Adrar", a affirmé le ministre, lors de l'inspection de la station de pompage de l'exutoire des eaux usées des quartiers et ksour des communes d'Adrar et Timi. "Un financement d'urgence d'un (1) milliard DA sera mobilisé pour la réalisation d'une adduction sur 3,8 km afin d'éloigner l'exutoire des centres urbaines", a révélé M.Berraki.

Aussi, a-t-il ajouté, "la wilaya d'Adrar bénéficiera d'un projet de réalisation d'une nouvelle station de traitement des eaux usées, conforme aux normes techniques, pour remédier au problème des mauvaises odeurs, cause de désagrément pour la population, lutter contre les maladies à transmission hydrique et valoriser l'exploitation des eaux traitées et épurées à des fins d'irrigation des palmeraies et des espaces verts".

Le ministre a fait état, en outre, d'une série de projets, pour un investissement global de plus de 12 milliards DA, retenus pour la wilaya d'Adrar et concrétisables dans les deux prochaines années en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable, apellant à ce titre les associations structurées à s'impliquer dans l'accompagnement de ces projets et définir leurs priorités.

La wilaya d'Adrar a accusé un grand retard en termes d'assainissement avec un taux moyen de raccordement établi à 65%, (moyenne nationale de 93%), selon les données fournies.

Le ministre des Ressources en Eau, accompagné de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que du Travail, l'Emploi et la Sécurité Sociale par intérim, Kaouthar Krikou, a procédé à l'inauguration d'un réservoir d'eau de 2.000 m3 destiné à approvisionner plus de 11.800 habitants de la commune de Tamentit et des neuf ksour relevant de cette collectivité.

Favorablement accueillie par la population locale, l'opération contribuera à l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la protection des eaux souterraines des Foggaras, système traditionnel utilisé dans l'irrigation des palmeraies. M. Berraki a instruit, dans ce cadre, l'entreprise l'Algérienne des Eaux de prendre en charge cette installation hydraulique, eu égard aux moyens techniques et à l'expérience dont elle dispose, par souci d'assurer une alimentation régulière des citoyens en eau.

La délégation ministérielle a, par ailleurs, inspecté un chantier d'entretien d'une foggara dans le centre ville d'Adrar où elle a pris connaissance de la situation de ce types d'ouvrages hydrauliques traditionnels dans la région.

Le ministre des Ressources en eau a mis l'accent sur la prise en charge de ce patrimoine hydraulique, à travers la projection d'opérations d'entretien à mener en coordination avec les associations concernées par la préservation de ce système hydraulique séculaire.

UNIVERSITÉ DE SKIKDA

Réception "prochaine" du centre national d'analyses pétrochimiques

L'université 20 août 1955 de Skikda se dotera "avant la fin de l'année en cours" du premier centre national de recherches pétrochimiques, a affirmé, lundi, son recteur Salim Haddad.

Premier du genre en Algérie, ce centre est appelé à effectuer toutes les analyses dont a besoin le secteur de la pétrochimie et du contrôle industriel d'une part, et d'autre part, il devra remplir sa vocation académique grâce aux recrutements d'enseignants-chercheurs permanents, a indiqué la même source.

Situé au cœur du campus universitaire, la réalisation de ce centre qui comporte 20 laboratoires répartis sur près de 2000 m2 a nécessité une enveloppe financière de 300 millions de dinars, a-t-il ajouté.

L'équipement du bâtiment devant accueillir ce centre sera exclusivement financé par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), a encore révélé M. Haddad.

Il a aussi fait état de l'ouverture "prochaine" à cette université d'un centre de dépistage du Covid-19 sur financement de la DGRSDT, soulignant que celui-ci sera encadré par le centre de recherche en biotechnologie de Constantine et l'institut Pasteur d'Alger.

Dédié à l'ensemble du personnel de l'université, ce centre de dépistage pourrait étendre ses services à l'ensemble des citoyens de la wilaya "en cas de nécessité", selon le même responsable.

M. Haddad a par ailleurs révélé que l'université du 20 août 1955 a reçu l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'ouverture "avant la fin 2021" d'une annexe de la faculté de médecine de Constantine.

Brèves

SIDI BEL-ABBES

Relogement de plus de 200 familles

Pas moins de 204 familles occupant des habitations précaires à Sidi Bel-Abbes ont été relogées lundi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. 204 familles habitant dans des caves d'immeubles de la cité des 1.500 logements ont été relogées dans des logements publics locatifs disposant de toutes les commodités, a-t-on indiqué, précisant que des opérations de relogement de familles occupant des bidonvilles et habitations précaires ont été lancées il y a près de deux mois par la daïra. L'opération est la 11e consécutive menée par les services de la wilaya de Sidi Bel-Abbes dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire au chef-lieu de wilaya, qui a vu la participation de plusieurs directions et instances ayant mobilisé tous les moyens nécessaires à son bon déroulement. D'autre part, 478 autres familles occupant des logements précaires dans des cités et fermes seront relogées prochainement, a affirmé la même source. En août dernier, une opération similaire a concerné 683 familles de 10 bidonvilles situés sur le périmètre de la ville de Sidi Bel-Abbes, à l'issue de laquelle 850 constructions ont été démolies et environ 15 hectares de terrain, sur lesquels les autorités de la wilaya comptent lancer des projets de logements de différents types, récupérés.

SOUK AHRAS

L'Algérienne des eaux se dote de nouveaux équipements de contrôle de la qualité d'eau

L'unité de Souk Ahras de l'Algérienne des eaux (ADE) s'est dotée de plusieurs équipements pour le contrôle de la qualité des eaux, a-t-on appris, lundi, de son directeur, Ibrahim Khezani.

"Ces équipements font partie d'un lot qu'avait acquis la direction générale de l'ADE au profit des laboratoires de ses unités de production et distribution de l'eau potable à travers le territoire national", a fait savoir le responsable dans une déclaration à l'APS. Il a par ailleurs révélé que des sessions de formations à destination des cadres de cet établissement seront "prochainement" organisées afin d'assurer une utilisation maximale de ces équipements et de veiller au respect des exigences de qualité pour l'eau distribuée au citoyen. Les efforts de tous les responsables de l'ADE convergent vers la nécessité de réponde rapidement et efficacement aux besoins des clients et de leur fournir un service public AEP de qualité, a affirmé M. Khezani avant de mettre en avant à ce propos l'importance du recouvrement des créances dans l'amélioration de la qualité des prestations délivrées. De son côté, la chargée de communication de l'ADE-Souk Ahras, Nabila Lamouchi a expliqué que le laboratoire d'analyses de cette unité est dirigé par neuf cadres universitaires spécialement formés dans ce domaine et qui sont répartis à travers trois annexes implantés au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Sedrata et Taoura. Ainsi pour s'assurer de la qualité de l'eau potable, des échantillons sont quotidiennement prélevés de 37 puits profonds et 100 réservoirs d'eau mais aussi à partir du robinet pour atteindre de 17 analyses effectuées/ jour, a-t-elle révélé.

Abdelghani Hadi (Directeur général de la SSPA/USM Alger)

"On m'a notifié ma fin de fonctions sans aucune explication"

Le Directeur général de la SSPA/USM Alger, Abdelghani Hadi, a été relevé de ses fonctions "sans recevoir aucune explication" des dirigeants du club, après moins de cinq mois de collaboration, a indiqué hier le concerné. "Contre toute attente, on m'a notifié hier (lundi) la décision de fin de fonctions, à partir du 1er octobre, sans aucune explication. J'ai demandé à rencontrer le P-dg (Achour Djelloul, ndlr), en vain. J'ai déduit qu'il ne voulait pas me recevoir", a déclaré Abdelghani Hadi à l'APS.

Ce dernier s'est dit "surpris" par cette décision, car intervenue après à peine quatre mois et demi seulement de travail en tant que DG de la SSPA/USMA.

"Officiellement, il n'y a aucun grief retenu contre moi. Je ne sais pas ce qu'on me reproche. C'est le flou total. J'aurais aimé que le club communique sur ses différents supports, pour mettre un terme à la spéculation concernant mon limogeage", a-t-il ajouté.

Abdelghani Hadi a été désigné comme DG de la SSPA/USMA le 17 mai dernier, à l'occasion de la venue de Serport, désormais actionnaire majoritaire du club usmiste.

"En toute modestie, j'estime avoir fait du bon travail. Ce n'est plus l'USMA d'avant. Il y a à peine un mois le Conseil d'administration s'est réuni et les membres ont adopté la politique sportive et administrative présentée. Je ne sais pas ce qui s'est passé depuis. Le document ne peut pas être bon il y a un mois et mauvais maintenant en l'espace de 30 jours", a-t-il pesté.

Avant de conclure : "Je pars la conscience tranquille. Je vais essayer de ne retenir que le bon de mon passage à l'USMA où on formait une vraie famille. Mais je n'aurais pas aimé que ça se termine de cette façon".

Brèves

ROLAND-GARROS

Le français Monfils éliminé dès le 1er tour, une première depuis 2005

Le français Gaël Monfils, N.9 mondial, a été éliminé dès le premier tour de Roland-Garros, une première dans sa carrière depuis 2005, battu par le Kazakh Alexander Bublik (49e) en quatre sets 6-4, 7-5, 3-6, 6-3, lundi à Paris.
Le Français de 34 ans, demi-finaliste de Roland-Garros en 2008, restait sur deux défaites d'entrée à Rome puis Hambourg en septembre, ses tournois de reprise après six mois sans compétition en raison de la pandémie de Covid-19.
Il avait choisi de renoncer à la mini-tournée américaine sur dur Cincinnati-US Open concentrée à New-York.
Monfils s'était hissé en huitièmes de finale à Roland-Garros en 2019 et avait ensuite disputé un quart de finale à l'US Open. Il avait parfaitement débuté 2020 par deux titres à Montpellier et à Rotterdam, plus un huitième de finale à l'Open d'Australie et une demi-finale à Dubaï.
Des performances qui lui ont permis de grimper à la 9e place du classement ATP, ce qui en fait le joueur français le mieux placé. Mais la belle dynamique s'est grippée avec la crise sanitaire du Covid-19 et les longs mois de pause forcée.
Sur le court Suzanne-Lenglen lundi, il est apparu totalement perdu pendant deux sets et demi face à Bublik, multipliant les fautes directes (58), les doubles fautes (12) et les échanges avec l'arbitre de chaise aux changements de côté.
Sa réaction d'orgueil au troisième set et au début du quatrième n'a pas été suffisante pour inverser la tendance face à la puissance du service du Kazakh (près de 200 km/h de moyenne en première balle).
En plus de sa demi-finale en 2008, Monfils compte trois quarts de finale en 2009, 2011 et 2014. Il a manqué le Grand Chelem parisien en 2012 et en 2016.

R.S

HAN KWANG-SONG DE LA JUVENTUS AU QATAR

Viole des sanctions contre la Corée du Nord, selon l'ONU

Le transfert en janvier dernier de l'attaquant nord-coréen de la Juventus au club qatarien d'Al-Duhail contrevient aux résolutions interdisant aux Nord-Coréens de travailler à l'étranger, pointe un rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies.
Le transfert de l'attaquant nord-coréen Han Kwang-Song (22 ans) de la Juventus Turiun vers le club qatarien d'Al-Duhail en janvier dernier est cité dans un rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies comme un cas de violation des sanctions internationales prises contre la Corée du Nord pour la contraindre à renoncer au nucléaire.
Selon les experts du Conseil de sécurité, ce transfert contrevient aux résolutions de l'ONU interdisant aux Nord-Coréens de travailler à l'étranger. « Bien que le panel ait immédiatement contacté l'Italie au sujet du transfert de M. Han, celui-ci n'a pas été annulé », regrette le rapport. « Le panel a de nouveau fait état auprès du Qatar des résolutions pertinentes relatives à cette affaire », indique encore ce rapport.

Acheté à Cagliari, revendu aussitôt au Qatar

Les sanctions de l'ONU demandaient aux États membres de renvoyer chez eux les Nord-Coréens travaillant à l'étranger. La date butoir pour le faire était décembre 2019. Les experts indiquent qu'une quarantaine de pays seulement ont rendu leurs rapports sur les mesures d'expulsion de ces Nord-Coréens. Han a joué en prêt pour la Juve à partir de septembre 2019 avant d'être acheté définitivement à Cagliari en janvier 2020 et revendu aussitôt au Qatar pour un montant estimé à 7 M€. Il n'a jamais joué avec l'équipe première de la Juve et a inscrit un but en une vingtaine de rencontres avec la réserve. En D1 qatarienne, Il a disputé dix matches de Championnat la saison dernière et inscrit 3 buts. Il n'a pas encore joué cette saison après deux journées.

R.S

LIVERPOOL

Thiago Alcantara manquera les deux prochains matches

Non retenu lundi soir contre Arsenal (3-1), le milieu espagnol récemment transféré du Bayern Munich manquera également les deux prochains matches des Reds, a annoncé son nouvel entraîneur, Jürgen Klopp. « Il n'est pas assez en forme aujourd'hui. »

Absent de la feuille de match lors de la victoire de Liverpool contre Arsenal, lundi soir à Anfield en Premier League (3-1, 3e journée), Thiago Alcantara, transféré chez le champion d'Angleterre en provenance du Bayern Munich il y a une dizaine de jours, manquera également les deux prochains matches des Reds, a prévenu Jürgen Klopp.
L'entraîneur de Liverpool, qui avait fait disputer au milieu international espagnol la 2e période du déplacement à Chelsea (0-2 le 20 septembre, 2e journée), a expliqué lundi soir que le joueur de 29 ans « n'[était] pas assez en forme aujourd'hui ». Mais « après la trêve internationale, il ira bien, c'est sûr », a ajouté le technicien allemand.
Avant le coup d'envoi contre les Gunners, le site Internet de Liverpool avait indiqué que l'absence de Thiago Alcantara était due à un « problème mineur de remise en forme ». Il manquera la nouvelle réception d'Arsenal, jeudi en League Cup, puis la visite à Birmingham contre Aston Villa en Championnat trois jours plus tard. Le prochain match qu'il disputera pourrait être le derby de la Mersey le 17 octobre contre Everton à Goodison Park.
Reste à savoir si Thiago sera apte à jouer pour l'Espagne pendant la trêve internationale. Le sélectionneur de la Roja, Luis Enrique, devrait dévoiler en fin de semaine la liste des joueurs retenus pour les matches contre le Portugal le 7 octobre en amical puis face à la Suisse et l'Ukraine en Ligue des nations les 10 et 13 octobre.

R.S

RWANDA

Tous les événements sportifs vont reprendre

Toutes les disciplines sportives au Rwanda sont autorisées par le gouvernement à reprendre l'entraînement et les compétitions, a annoncé lundi le ministère rwandais des sports.
"A partir du lundi 28 septembre, en stricte conformité avec les directives de sécurité concernant le COVID-19, toutes les manifestations sportives sont autorisées à reprendre leurs activités", a déclaré le ministère dans un communiqué publié à Kigali.
Avant d'organiser toute compétition, les fédérations et associations sportives ont reçu l'instruction de partager les calendriers détaillés et les directives de sécurité concernant le COVID-19 avec le ministère des sports pour approbation, selon le communiqué.
Le ministère a également demandé aux organisateurs d'événements sportifs de s'assurer que les stratégies de prévention visant à réduire la propagation du COVID-19 pendant la pratique du sport sont suivies et

mises en œuvre.
Les activités sportives, y compris les événements, ligues et autres compétitions, avaient été suspendues depuis le 15 mars, le gouvernement ayant mis en place des mesures préventives pour freiner la propagation de la pandémie de COVID-19.
La réouverture progressive a commencé en juin et s'est poursuivie en juillet, le ministère ayant autorisé l'entraînement pour des sports individuels tels que le cyclisme, l'athlétisme, le golf, le tennis, la randonnée, les sports motorisés et les arts martiaux. La saison 2020-21 de la Premier League du Rwanda devrait commencer en octobre, a annoncé la Fédération rwandaise de football en août, quelques mois après la clôture anticipée de la saison précédente en raison du COVID-19.
Le calendrier de la saison 2020-21 se compose de compétitions inachevées pour la saison 2019/2020 qui ont été reportées en raison de l'épidémie, y compris les éliminatoires de la ligue masculine de deuxième division et la ligue féminine de première et deuxième divisions.
En date de lundi, le Rwanda a signalé 4.832 cas de COVID-19 au total, avec 3.117 guérisons et 29 décès, selon les chiffres officiels.

R.S

CHELSEA

Ruben Loftus-Cheek pourrait être prêté

Selon Frank Lampard, son entraîneur chez les Blues, le milieu international anglais, de retour de blessure et soumis à forte concurrence, pourrait être prêté cette saison.
Le manager de Chelsea Frank Lampard tient Ruben Loftus-Cheek « en haute estime» mais il a indiqué lundi que le milieu de 24 ans pourrait devoir être prêté cette saison compte tenu de la concurrence à son poste chez les Blues.
Une blessure au tendon d'Achille a handicapé l'international anglais (10 sélections, 1 but) la saison dernière (seulement neuf apparitions toutes compétitions confondues). Il a débuté le match d'ouverture des Blues en Championnat contre Brighton (3-1 le 14 septembre) mais sans convaincre.
« Il est possible que Ruben soit prêté pour jouer, je pense que ce serait bien pour lui. Il veut jouer (mais) la réalité est qu'il y a beaucoup de concurrence (à Chelsea) dans son registre. »

R.S

PROBLÈMES DU FOOTBALL NATIONAL

Rapport détaillé à transmettre au MJS

Les problèmes du football algérien, notamment au niveau des clubs amateurs, ont été recensés dans un rapport établi par la Fédération algérienne (FAF) qui devrait le transmettre au ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué Larbi Oumamar, membre du bureau fédéral de la FAF.

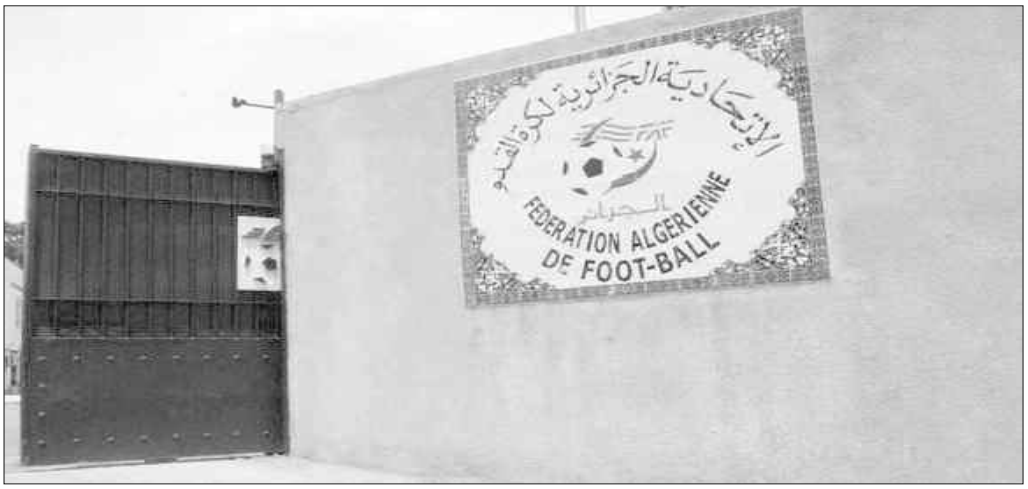

Répondant aux préoccupations des membres de l'assemblée générale de la Ligue régionale oranaise, qui a tenu sa session ordinaire lundi, Oumamar, qui a représenté la FAF dans ce rendez-vous, a assuré que le bureau fédéral, dont le mandat olympique expirera en mars prochain, "a fait une analyse détaillée sur les différentes contraintes auxquelles fait face le sport roi dans le pays, et qui freinent son développement". Il a notamment axé sur les problèmes rencontrés au niveau des paliers inférieurs, tout en affichant son "optimisme" quant à leur prise en charge par la FAF en coordination avec le MJS. La tenue de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue régionale oranaise (LOFA), que préside Ahmed Bensekrane depuis près de 25 ans, fut l'occasion pour les présidents des clubs et Ligues de wilayas affiliés, d'énumérer leurs "nombreux problèmes" qui se résument essentiellement au plan financier. A cet effet, les intervenants ont fait part de leur incapacité de s'acquitter des droits d'engagement, surtout que la situation financière de leurs clubs "va de mal en pis". Laquelle situation s'est compliquée davantage, selon eux, "en raison de l'impact de la pandémie de coronavirus" qui a conduit à la suspension de toutes les compétitions depuis mars dernier.

Les amendes infligées aux clubs et joueurs par les différentes commissions de discipline ont également épuisé les trésoreries des concernés, a-t-on encore fait remarquer, souhaitant que les instances en question fassent preuve de "plus d'indulgence, en ces moments difficiles".

L'apport des autorités locales, qui réservent 3% des budgets des communes au profit des clubs et associations sportifs amateurs, s'avère "très insuffisant", aux yeux des membres de l'AG de la LOFA qui ont sollicité le représentant de la FAF pour que cette dernière intervienne auprès de qui de droit afin de revoir à la hausse les subventions allouées par les autorités communales.

Ce n'est pas tout, puisque le protocole sanitaire, établi en prévision de la reprise de la compétition, et ce, dans le cadre des mesures de prévention contre le coronavirus, "constitue un autre fardeau pour les clubs amateurs", ont insisté plusieurs intervenants, relevant que "même les clubs de l'élite, qui disposent de moyens financiers plus considérables, se montrent incapables de faire face aux dépenses inhérentes". L'assemblée générale de la LOFA a adopté à l'unanimité les bilans moral et financier 2019 de son président Bensekrane et son bureau exécutif, en attendant la tenue prochainement de l'assemblée élective pour le compte du nouveau mandat olympique.

R.S

FOOT - LIGUE 1/RC RELIZANE

L'entraîneur Cherif El Ouezzani s'attend à une saison "très difficile"

Le nouvel entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a déclaré, lundi, qu'il s'attendait à une saison "très difficile" en Ligue 1 de football, surtout au vu du retard accusé dans le lancement des préparatifs du nouvel exercice, dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre prochain. "Nous sommes conscients des difficultés auxquelles nous allons faire face la saison prochaine, surtout que le championnat sera très long avec 20 clubs", a indiqué à l'APS, l'ex-directeur général du MC Oran. Le RCR retrouvera l'élite la saison à venir après trois exercices passés en Ligue 2. Ce club de l'Ouest du pays fait néanmoins face à des problèmes financiers exposant son effectif à un départ massif de ses joueurs.

"Je suis au courant de la situation financière difficile que traverse le Rapid et qui ne diffère pas trop de celle de la majorité des autres clubs.

C'est ce qui explique du reste le retard accusé par la plupart d'entre eux dans le lancement de la préparation d'intersaison. Le club aura aussi à faire des dépenses supplémentaires importantes dans le cadre des mesures préventives contre le coronavirus", a ajouté le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990. Signataire dimanche d'un contrat d'une année, Cherif El Ouezzani, qui succède à Youcef Bouzidi dont le bail n'a pas été prolongé, sera assisté par le même staff technique qu'il a composé la saison passée lors de son passage au MCO et qui compte Bachir Mecheri, Sebbah Benyagoub et le préparateur des gardiens de but, Abdeslam Benabdallah, a-t-il fait savoir. Il a, en outre, informé que le lancement des préparatifs de la nouvelle saison aura lieu samedi prochain, tout en programmant deux stages dans des lieux à déterminer.

Côté effectif, Cherif El Ouezzani a souligné qu'il compte renforcer sa composante par de nouveaux joueurs, "de manière à mettre sur place une équipe homogène", tout en s'engageant à mettre son expérience au service de sa nouvelle formation, avec laquelle il souhaite rester "le plus longtemps possible".

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1

Le CR Belouizdad entame son deuxième stage à Mostaganem

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a entamé hier son deuxième stage de préparation d'intersaison à Mostaganem, après avoir bénéficié d'un premier regroupement à Alger. Depuis lundi soir à "Mosta", les Belouizdadis ont pris leurs quartiers dans le même hôtel qu'avait quitté la JS Kabylie le même jour après y avoir effectué son deuxième stage de préparation pour la nouvelle saison qui doit débuter le 20 novembre. Les coéquipiers de la dernière recrue Anes Saâd, présente à l'occasion, "sont passés aux choses sérieuses à Mostaganem où une charge de travail importante caractérise la deuxième étape de préparation", écrit le CRB sur les réseaux sociaux. Avant le départ pour Mostaganem, toute la délégation a effectué les tests PCR de dépistage du Covid-19, lesquels se sont révélés négatifs, dont Samir Aïboud, positif lors du premier regroupement. Sur le marché des transferts, le club s'est montré actif avec le recrutement de six nouveaux éléments. Outre Saâd, le CRB s'est attaché les services des gardien de but Taoufik Moussaoui (ex-Paradou AC), défenseur Mokhtar Belkhiter (ex-Club Africain/Tunisie), milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif) et attaquants belge Maecky Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et béninois de Hammam Lif (Tunisie), Marcellin Koukpo. Ce dernier vient d'être convoqué avec l'équipe nationale de son pays pour affronter le Gabon le 11 octobre prochain au Portugal en amical, selon son nouveau club.

R.S

Brèves

NATATION - SÉLECTION ALGÉRIENNE

Examens médicaux pour les nageurs avant le stage d'Annaba

Les nageurs de la sélection algérienne ont effectué lundi des examens médicaux au niveau du Centre national de la médecine du sport (Alger) en prévision d'un stage de 12 jours prévu en octobre au complexe sportif de Seraïdi (Annaba), a-t-on appris du président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou. "Il s'agit de contrôles médicaux routiniers avant le déplacement au Centre de préparation de l'élite sportive à Souïdania (Alger) pour les tests PCR du dépistage de la Covid-19", a précisé à l'APS le premier responsable de la Fédération, ajoutant que l'ensemble de ces examens et tests médicaux interviennent en prélude au stage de préparation de Seraïdi auquel prendront part dix nageurs de l'équipe nationale. Dirigé par l'entraîneur national Lyes Nefsi, assisté de Mouloud Bouchendouka et Ali Manceri, ce regroupement sert de tremplin en vue du championnat d'Afrique-2021 (seniors) prévu à Johannesburg en Afrique du Sud, initialement pour avril prochain avant d'être reporté à une date ultérieure. Selon le président de la Fédération, le stage de Seraïdi s'effectuera en deux phases. La première d'une période de 12 jours débutera le 2 ou le 3 octobre, alors que la seconde phase aura lieu selon les décisions que prendront les entraîneurs, c'est-à-dire selon les circonstances du moment liées à la rentrée scolaire et la forme des athlètes. Mohamed Hakim Boughadou a, en outre, fait savoir que le choix des nageurs pour ce stage s'effectuera après réception des résultats des examens et tests médicaux.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1

Le milieu de terrain Ben Abdi (MO Béjaïa) opte pour la JS Kabylie

Le milieu de terrain du MO Béjaïa, Aziz Ben Abdi, a signé lundi un contrat de trois ans en faveur de la JS Kabylie, a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 de football. "La JSK a le plaisir d'annoncer l'engagement d'une nouvelle recrue. Il s'agit d'Aziz Ben Abdi. Le désormais ex-milieu de terrain défensif du MO Béjaïa a paraphé un contrat de trois (03) ans, après avoir passé tous les examens médicaux avec succès", a écrit le club du Djurdjura dans un communiqué. Selon la même source, l'ancien sociétaire du RC Kouba et de l'USM Blida a récupéré dimanche sa lettre de libération. Ben Abdi s'ajoute aux autres recrues venues de différents paliers renforcer les rangs de la JSK durant ce mercato estival, à l'image de Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguieb (ES Ben Aknoun) et Ahmed Kerroum (ASM Oran). Par ailleurs, les "Jaune et Vert" ont achevé lundi leur deuxième stage de préparation d'intersaison après une dizaine de jours de travail à Mostaganem. Les coéquipiers de Rezki Hamroune avaient entamé leur préparation à Akbou (Béjaïa) avec un premier stage basé essentiellement sur le volet physique.

R.S

CYCLISME / ALGÉRIE - CALENDRIER INTERNATIONAL 2021

Les dates des évènements majeurs arrêtées

Les évènements majeurs, inscrits au programme international de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) pour l'année 2021, ont été officiellement introduits dans le calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI), à commencer par le prestigieux Tour d'Algérie, prévu du 5 au 11 juin, selon l'instance fédérale.

Le Grand-Prix de la ville d'Alger, quant à lui, a été inscrit pour la date du 4 juin 2021, alors que les épreuves de la Coupe d'Afrique sur route se dérouleront du 6 au 11 septembre 2021 à Oran. "Cette Coupe d'Afrique sur route se déroulera sur le même circuit qui abritera les épreuves cyclistes des Jeux Méditerranéens 2022", a précisé la Fédération algérienne dans un communiqué.

Enfin, et concernant les Championnats d'Afrique de vélo tout-terrain (VTT), qui seront qualificatifs aux prochains Jeux Olympiques d'été à Tokyo, la fédération a indiqué avoir proposé à l'UCI la fin mars 2021 pour organiser cette compétition. Pour rappel, la FAC a jeté son dévolu sur la région des Aurès, plus précisément les montagnes de la wilaya de Batna, pour accueillir ces Championnats d'Afrique de VTT.

R.S

Brèves

RUSSIE

Mort du dissident soviétique Iouri Orlov

Le dissident soviétique et physicien Iouri Orlov, l'un des fondateurs du groupe Helsinki de Moscou, est mort à l'âge de 96 ans, a annoncé lundi cette organisation de défense des droits humains.
Selon l'organisation, l'ancien dissident s'est éteint dimanche aux Etats-Unis."Physicien, militant des droits humains, penseur, il a eu une vie longue et active, enseignant la physique qu'il aimait tant jusqu'à la dernière occasion et continuant à rester en contact avec le mouvement des droits humains", a écrit le groupe Helsinki de Moscou sur son site internet.
Le groupe Helsinki de Moscou avait été créé en 1976 pour s'assurer du respect par les autorités soviétiques de leurs engagements en matière de droits humains, pris dans l'Acte final d'Helsinki en 1975 à l'issue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Physicien nucléaire et ancien combattant de la Deuxième guerre mondiale, Iouri Orlov en a été le premier président.
En 1977, il est arrêté puis emprisonné pour ses activités de défense des droits humains. Il est remis en liberté en 1986 sous la présidence de Mikhaïl Gorbatchev à la faveur d'un accord avec les Etats-Unis et déchu de sa citoyenneté soviétique, qui ne lui sera restituée qu'en 1990.
Poursuivant sa carrière de physicien à l'université de Cornell aux Etats-Unis et collaborant notamment avec le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire), il avait obtenu la nationalité américaine en 1993.

BURKINA FASO/ PRÉSIDENTIELLE

Ouverture des candidatures

Le dépôt des dossiers de candidature pour la présidentielle du 22 novembre prochain au Burkina Faso a commencé lundi, jusqu'au 2 octobre prochain, au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ont rapporté des médias.
Un cérémonie symbolique a été présidée, à cet effet, par Newton Ahmed Barry, président de la Ceni, selon des médias. Le candidat indépendant, Issa Sawadogo qui a été le premier à déposer son dossier.
Un deuxième candidat indépendant, Claude Aimé Tassembedo, a également déposé son dossier de candidature. Le scrutin de 2015, a été remporté dès le premier tour, avec 53,49 % des voix, par Roch Marc Christian Kaboré, 63 ans.
Kaboré avait annoncé sa candidature pour sa propre succession.
Sa candidature est soutenue par 65 formations et partis politiques membres de l'Alliance des partis pour la majorité présidentielle (APMP).
Parmi les autres candidats annoncés, on cite le chef de file de l'opposition burkinabè, Zéphirin Diabré, 61 ans, arrivé en deuxième position en 2015 avec 29,65% des suffrages et Eddie Komboïgo, 56 ans, pour le compte du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) le parti de l'ancien président Blaise Compaoré. Une seule femme du nom de Yéli Monique Kam, 47 ans, figure parmi les candidats annoncés, pour le compte du le Mouvement pour la renaissance du Burkina (MRB). Chef d'entreprise, elle dit avoir fondé son programme de société autour de la réforme de l'éducation, afin de relever les défis du développement.

SOUDAN

Accrochage entre l'armée et un groupe rebelle du Darfour

Un incident a opposé au Darfour, dans l'ouest du pays, l'armée soudanaise à un groupe armé non signataire de l'accord de paix paraphé le 31 août par les autorités de transition et les rebelles, a affirmé lundi un communiqué militaire.

"Malgré le cessez-le-feu, dans lequel les forces armées sont engagées et malgré les avancées concrètes vers la paix dans le pays, une force appartenant au Mouvement de Libération du Soudan (MLS), branche d'Abdelwahid Nour, a attaqué nos troupes à Baldong, dans le Jabal Marra", a indiqué le communiqué.
"Nos forces stationnées dans ce secteur ont riposté et repoussé l'attaque", a ajouté le texte, sans donner d'autres détails.
Abdelwahid Nour vit à Paris et n'a pas participé aux négociations intersoudanaises de Juba, au Soudan du Sud.
L'accord de paix a été paraphé le 31 août et doit être signé définitivement le 3 octobre par le gouvernement et le Front Révolutionnaire du Soudan (FRS), une alliance de cinq groupes armés et quatre mouvements politiques issus du Darfour et des Etats méridionaux du Kordofan-Sud et du Nil Bleu. Cet accord historique clôt en principe le chapitre des conflits qui ont ensanglanté le Soudan pendant près de deux décennies et qui ont fait des centaines de milliers de morts --essentiellement dans les premières années-- en particulier au Darfour, selon l'ONU.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

L'ONU appelle à préserver l'unité et la paix

Aux termes d'une visite d'une semaine en Côte d'Ivoire, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a exhorté les Ivoiriens à agir "en synergie et en concertation
pour préserver l'unité et la paix" à quelques semaines de l'élection présidentielle.
Le représentant spécial, dont le bureau se trouve à Dakar, au Sénégal, a conclu dimanche une mission préélectorale de sept jours en Côte d'Ivoire où doit se tenir l'élection présidentielle dans un peu plus d'un mois (le 31 octobre).
L'objectif de la visite de M. Chambas était de réaffirmer l'attachement des Nations Unies à l'organisation d'une élection présidentielle "pacifique, inclusive, transparente et crédible". Un vœu qu'avait formulé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le mois dernier, après les violences qui se sont produites en Côte d'Ivoire dans le contexte de manifestations contestant la possibilité pour le président ivoirien, Alassane Ouattara, de briguer un troisième mandat.
Le 14 septembre dernier, La haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, avait affiché sa préoccupation concernant la situation en Côte d'Ivoire où le processus électoral avait, selon elle, commencé dans "un climat politique tendu et sur fond de déclencheurs de violence préexistants liés à des questions de nationalité, de clivages régionaux et ethniques toxiques, d'inégalités économiques, de discrimination et d'impunité pour les crimes passés".
Le représentant spécial a tenu lors de sa visite en Côte d'Ivoire à encourager les parties prenantes à œuvrer ensemble en faveur de la paix et de la stabilité.

HONDURAS

Un journaliste abattu, le 85e en deux décennies

Un journaliste hondurien a été tué par balles dimanche par deux inconnus circulant à moto, le 85e depuis 2001 dans ce pays d'Amérique centrale, l'un des plus dangereux du monde hors zones de conflit armé, a annoncé la police lundi. Luis Almendares, 35 ans, un journaliste indépendant sur internet et critique du gouvernement, avait déposé une dizaine de plaintes pour menaces de mort auprès de la police et auprès d'une institution officielle de protection des journalistes, selon des organisations de défense des droits de l'Homme. Le journaliste allait dimanche faire des courses à Comayagua, à 60 km au nord de Tegucigalpa, "quand il a été intercepté par deux individus sur une moto, qui ont tiré sur lui à plusieurs reprises", a indiqué la police dans un communiqué. Touché par trois balles, Luis Almendares a été hospitalisé dans un état grave et est décédé lundi matin, a annoncé Amada Ponce, la directrice de l'ONG Comité pour la libre expression (C-Libre). Un total de 85 journalistes, employés ou propriétaires de médias, ont été assassinés depuis 2001 au Honduras, et 90% de ces crimes sont restés impunis, a dénoncé Mme Ponce. Le bureau au Honduras du Haut commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme (HCDH) a "appelé instamment l'Etat hondurien à faire une enquête indépendante, rapide, efficace et impartiale" sur cet assassinat.

BOLIVIE

Démission de trois ministres du gouvernement intérimaire

Les ministres boliviens de l'Economie, du Travail et du Développement productif ont annoncé lundi leur démission du gouvernement intérimaire, à moins d'un mois des élections générales dans le pays andin.
Le ministre de l'Economie Oscar Ortiz a indiqué en conférence de presse avoir été poussé à la démission. "Ils ont décidé de désigner une autre personne" (l'ancien ministre de la Planification Branko Marinkovic, NDLR), a-t-il déclaré, soulignant des divergences avec le gouvernement de la présidente par intérim Jeanine Añez. Le ministre du Travail, Oscar Mercado, a pour sa part annoncé sa démission sur Twitter. "Avec la satisfaction du devoir accompli, j'ai remis ma démission", a-t-il écrit.
Le ministre du Développement productif, Abel Martinez, a fait de même, sans que le nom de son remplaçant soit à ce jour connu.
Selon M. Ortiz, le désaccord tourne autour d'une décision du gouvernement de restituer des actions de l'entreprise publique d'électricité Elfec à un ancien actionnaire privé, la Cooperativa de Teléfonos de Cochabamba.
La société avait été nationalisée par l'ancien président de gauche Evo Morales en mai 2010.
Le ministre de l'Intérieur, Arturo Murillo, a lui-même reconnu qu'"effectivement, la question de l'Elfec (avait) généré de nombreuses frictions" au sein du gouvernement.
M. Morales a jugé sur Twitter que la restitution des actions d'Elfec "est non seulement inconstitutionnelle, mais constitue une grave attaque contre la chaîne de production et de distribution d'électricité".

KARABAKH

Bakou et Erevan affirment s'infliger de lourdes pertes

L'Azerbaïdjan et les séparatistes arméniens du Nagorny Karabakh affirment hier s'être infligé de lourdes pertes, au troisième jour de combats meurtriers les opposant dans cette enclave, malgré les efforts internationaux pour y mettre fin.

Plusieurs dirigeants étrangers, dont la chancelière allemande Angela Merkel, ont appelé à un cessez-le-feu immédiat et le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni en urgence hier soir, pour tenter d'éviter une guerre ouverte entre Erevan et Bakou. Ce qui risquerait de déstabiliser la région et d'y entraîner les puissances régionales, la Turquie et la Russie.

Les deux camps affirment avoir infligé de lourdes pertes à l'ennemi, soulignant l'ampleur prise par les combats, qui ont fait officiellement près de cent morts.

Le ministre de la Défense arménien a ainsi déclaré hier que les séparatistes avaient détruit 49 drones, 4 hélicoptères, 80 tanks, un avion militaire et 82 véhicules militaires azerbaïdjanais depuis dimanche, et assure avoir infligé "d'importantes pertes humaines". Les autorités du Nagorny Karabakh disent avoir regagné des positions perdues la veille, ce que l'Azerbaïdjan dément, affirmant avoir encore progressé et détruit "une colonne motorisée arménienne et une unité d'artillerie".

De son côté, le ministère de la Défense azerbaïdjanais a assuré que des "combats féroces" s'étaient poursuivis jusqu'à hier matin et que ses forces avaient "détruit quatre chars ennemis, un véhicule blindé et tué dix militaires".

Depuis dimanche, les forces de l'enclave séparatiste du Nagorny Karabakh, soutenue politiquement, militairement et économiquement par l'Arménie, et celles de l'Azerbaïdjan s'affrontent dans les combats les plus meurtriers depuis 2016. Le bilan officiel de ces combats meurtriers s'établissait hier à 98 morts, dont quatorze civils : dix en Azerbaïdjan et quatre, côté arménien. Mais les deux camps affirment chacun avoir tué des centaines de militaires ennemis.

L'Azerbaïdjan, pays turcophone à majorité chiite, réclame le retour sous son contrôle du Nagorny Karabakh, province montagneuse peuplée majoritairement d'Arméniens, chrétiens, dont la sécession en 1991 n'a pas été reconnue par la communauté internationale.

Après des semaines de rhétorique guerrière, l'Azerbaïdjan a annoncé avoir lancé dimanche une "contre-offensive" majeure en réponse à une "agression" arménienne, usant de son artillerie, de blindés et de bombardements aériens sur la province qui lui échappe depuis la chute de l'URSS et une guerre qui a fait 30 000 morts.

EFFORTS DE PAIX AVORTÉS

La Russie, la France et les Etats-Unis - les trois médiateurs du conflit au sein du Groupe de Minsk - ont appelé sans succès à un cessez-le-feu et à des négociations.

Hier, la chancelière allemande Angela Merkel a fait savoir qu'un "cessez-le-feu immédiat et un retour à la table des négociations étaient urgents", lors de deux entretiens téléphoniques séparés avec les dirigeants d'Azerbaïdjan et d'Arménie. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé lundi l'Arménie à mettre fin à "l'occupation du Nagorny Karabakh" et a promis qu'Ankara resterait "aux côtés" de Bakou "par tous les moyens". L'Arménie et le Nagorny Karabakh accusent Ankara de fournir armes, "spécialistes militaires", pilotes de drones et avions à Bakou, ce que l'Azerbaïdjan dément. La Russie entretient de bonnes relations avec les deux belligérants et se veut le grand arbitre régional. Elle reste cependant plus proche de l'Arménie, qui appartient à une alliance militaire dominée par Moscou.

Tous les efforts de médiation depuis près de 30 ans ont échoué à régler ce conflit et le Nagorny Karabakh est régulièrement secoué par des flambées de violence.

Les deux Etats ont décrété la loi martiale dimanche et l'Arménie a décrété la mobilisation générale. L'Azerbaïdjan impose un couvre-feu dans une partie du pays, notamment sa capitale.

AFP

LA GUINÉE

Fermeture des frontières avec la Guinée-Bissau et le Sénégal

La Guinée, en pleine campagne pour l'élection présidentielle, a fermé ses frontières terrestres avec la Guinée-Bissau et le Sénégal, a-t-on indiqué hier de sources concordantes. Un responsable gouvernemental, cité par l'AFP, a affirmé que les frontières avec ces deux pays avaient été fermées pour des raisons de sécurité, sans autre précision. Le ministre bissau-guinéen de l'Intérieur, Botche Candé, a indiqué hier à la presse avoir "reçu des informations des agents à la frontière indiquant que la frontière avait été unilatéralement fermée par la Guinée (Conakry) depuis dimanche".

Avant cette fermeture, des Guinéens résidant à Bissau et souhaitant participer à la présidentielle du 18 octobre avaient fait état de difficultés pour s'inscrire au consulat et avaient commencé à tenter de rentrer dans leur pays pour pouvoir voter, selon des témoins. Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo, entretient des relations notoirement tendues avec son homologue guinéen Alpha Condé, fortement impliqué dans les efforts diplomatiques pour tenter de résoudre les crises politiques à répétitions en Guinée Bissau.

L'absence de tout représentant de la Guinée le 24 septembre aux cérémonies de l'indépendance à Bissau avait été remarquée.

La communauté peule, considérée comme favorable à Cellou Dalein Diallo, principal opposant à Alpha Condé, candidat à un troisième mandat controversé, est largement représentée au sein de la diaspora guinéenne, notamment dans les pays voisins de la Guinée.

Ancien opposant historique, M. Condé, 82 ans, premier président démocratiquement élu en 2010 après des décennies de régimes autoritaires, a été réélu en 2015. Il a fait adopter, lors d'un référendum contesté en mars, une nouvelle Constitution qui maintient la limite de deux mandats présidentiels. Mais lui et ses partisans arguent que ce changement de loi fondamentale remet les compteurs à zéro.

SES ADVERSAIRES DÉNONCENT UN "COUP D'ETAT CONSTITUTIONNEL".

La protestation contre une nouvelle candidature de M. Condé a mobilisé, à différentes reprises depuis octobre 2019, des milliers de Guinéens. Ces manifestations souvent durement réprimées ont provoqué des dizaines de civils tués lors des heurts.

R.I

Brèves

TUNISIE/CORONAVIRUS

Kaïs Saied évoque "une possible" réinstauration du couvre-feu

Le président tunisien Kaïs Saied a évoqué la possibilité de réinstaurer le couvre-feu sur tout le territoire tunisien en cas d'évolution de la situation épidémiologique dans le pays, ont rapporté des médias tunisiens. Le chef de l'Etat tunisien a présidé, lundi, une réunion du conseil de sécurité nationale consacrée notamment à l'examen des mesures qui devraient être prises à la lumière des développements survenus sur les plans sanitaire, sécuritaire et social. A cet effet, le président tunisien a jugé " possible de réinstaurer un couvre-feu sur tout le territoire en cas d'évolution de la situation épidémiologique dans le pays (explosion de cas de contaminations et de nombre décès)", selon l'agence de presse tunisienne (TAP).

A l'occasion, il a invité les citoyens au strict respect du protocole sanitaire qui a été mis en place par les départements de la Santé, de l'Intérieur, des Affaires locales et de l'Environnement. Saied a assuré, en outre, qu'"il a été convenu de permettre aux gouverneurs de décréter un confinement au niveau régional ou local, en cas de besoin, en coordination avec le pouvoir central". Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'explosion du nombre de cas de contamination par le nouveau coronavirus ainsi que sur la montée " inquiétante " du nombre de décès. Par la même, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'identifier les raisons de la propagation rapide de l'épidémie et de mettre en place les mécanismes nécessaires pour endiguer le virus.

IDLEB (SYRIE)

Le Front Nosra prépare des nouvelles provocations par armes chimiques

Le ministère russe de la Défense a révélé que des éléments affiliés au groupe terroriste Front Nosra projetaient de mener des provocations à l'aide d'armes chimiques dans la banlieue sud d'Idleb pour accuser l'armée arabe syrienne. Selon l'agence de presse syrienne (Sana), le chef adjoint du Centre de coordination russe à Hmeimim, le général Alexander Sherpetsky a indiqué que "les terroristes à Idleb planifient de mener une attaque chimique contre les civils à Idleb dans le but d"accuser l'armée arabe syrienne". Le général a affirmé que le Centre de coordination russe avait reçu des informations selon lesquelles les terroristes du "Front Nosra " préparaient une nouvelle tentative de provocation en utilisant des matières toxiques dans la partie sud de la zone de désescalade à Idleb".

R.I

« LE GRAND LIBAN » À L'AUBE DU SECOND CENTENAIRE :

Les divisions confessionnelles ou « La descente aux enfers »

« Au milieu du chemin de notre vie je me retrouvai dans une forêt obscure, dont la route droite était perdue. » (Dante Alighieri)

Le recours du président de la République libanaise, M. Michel Aoun, à la comparaison entre notre proche avenir avec «Géhennem» - l'enfer, si la classe dominante dans notre pays échoue dans sa tentative de former un nouveau gouvernement, m'a remis à l'esprit le premier livre de la « Divine comédie » écrit, au tout début du XIVème siècle par Dante Alighieri qui s'étendit sur la description de l'enfer et ses différents cercles afin de démontrer que celui qui y pénètre doit abandonner toute espérance.

Cependant, si Dante est descendu, de son propre gré, en enfer afin de faire ample connaissance avec sa structure et les âmes damnées qui l'habitent, à savoir les criminels de tous bords, à commencer par les politiciens véreux ainsi que tous les responsables corrompus et corrupteurs ou, encre et surtout, ceux qui ont trahi le peuple et la patrie, « l'Enfer » évoqué par le président de la République libanaise est tout autre.

En effet, « l'Enfer » dont parle notre président n'a rien à voir avec celui décrit par Dante où chaque responsable est condamné selon les péchés commis vis-à-vis du peuple ; c'est plutôt le précipice sans fond dans lequel la classe dominante libanaise va jeter le peuple libanais affamé, mais toujours divisé à cause du confessionnalisme, d'une part, et par suite de la domination des émirs des « taifas » sur l'État et ses institutions qu'ils utilisent afin d'empêcher, ou de contrecarrer, toute possibilité de soulèvement populaire, d'autre part. Voilà pourquoi les réactions négatives au discours de M. Michel Aoun sont loin d'être finies…

Il faut dire que M. Aoun n'est pas « n'importe qui »

Il est, en principe, le président du pays, et, à ce titre, le responsable de la bonne application de la Constitution et de la sauvegarde du peuple, et non un expert étranger ou un journaliste qui analyse la situation libanaise à travers un article paru dans un quotidien. En d'autres termes, il est responsable, non pas seulement de présenter un compte-rendu de la réalité, mais d'avancer des solutions adéquates visant à changer cette réalité et, surtout, à empêcher la chute de la population libanaise dans l'enfer de la famine après être tombée dans l'indigence et le dénuement à cause des politiques économiques et financières pratiquées pendant trois décennies.

Ces politiques ont abouti, comme chacun sait, à l'effondrement des salaires et des retraites, mais aussi à l'évaporation du contenu de la Caisse nationale de la sécurité sociale ainsi que de l'argent des petits épargnants (les grosses fortunes ayant pris la fuite, depuis le début de 2019, vers les États-Unis, l'Europe et d'autres paradis fiscaux).

Et, n'oublions pas la fermeture de dizaines de milliers de PME et le licenciement de quelques centaines de milliers de travailleurs qui ne savent pas comment joindre les deux bouts avec leurs familles… A toutes ces calamités est venue s'ajouter la catastrophe du 4 août, due à l'explosion du port de Beyrouth qui tua plusieurs centaines de personnes et éventra des dizaines de milliers d'immeubles ; explosion suivie quelques semaines plus tard par des incendies dont les flammes ont mis fin à des tonnes de produits alimentaires et autres denrées stockés dans quelques entrepôts voisins.

Et, afin de ne pas faire beaucoup de digressions en essayant de présenter une situation que le monde entier connait déjà, et qui va coûter au Liban plus de quarante nouveaux milliards de dollars que nous devons ajouter à une dette publique dépassant les cent milliards et au transfert vers l'étranger de toutes les fortunes colossales gagnées sur les deniers publics volés, nous disons clairement que le président de la République libanaise ainsi que tous les présidents qui l'avaient précédé sont les premiers responsables de ce qui se passe sur le territoire de notre pays, et leur responsabilité est égale à toutes celles des membres de la classe dominante, que ce soient ceux qui nous gouvernent actuellement ou ceux qui se sont désisté à la suite du soulèvement du 17 octobre 2019.

Oui, ils sont tous responsables des malheurs qui nous tombent sur la tête, tant à cause des politiques qu'ils ont adoptées qu'à cause de la corruption et du clientélisme qu'ils ont toujours pratiqués et, surtout, des tutelles étrangères, régionales et internationales, qu'ils recherchent sans cesse, allant même jusqu'à demander à certaines puissances de venir nous gouverner !!!

Le président Aoun est, donc, le premier responsable de ce que nous vivons depuis cinq ans. Et il ne suffit pas de répéter qu'on lui a mis des bâtons dans les roues pour se démarquer des autres, parce qu'en tant que président de la République il aurait pu, s'il l'avait voulu, dévoiler ce qui se trame contre les intérêts du pays mais aussi jeter son gant à la face de ceux faisait obstacle aux réformes et appeler à une Conférence nationale constituante afin de redessiner les grandes lignes d'un nouveau régime démocratique et non confessionnel et d'un État de droit…

Nous lançons ce défi bien que nous soyons sûrs que ni le président de la République ni aucun de ceux qui partagent le pouvoir avec lui de par le régime des quotas confessionnels instauré au Liban n'est prêt à se dessaisir « du fauteuil » qu'il occupe en faveur de la sauvegarde de la patrie…

Nous lançons ce défi aussi pour attirer l'attention de notre peuple sur le danger d'une nouvelle guerre confessionnelle qui se profile dans les discours tenus par tous les émirs des confessions religieuses du pays, dont certains vont même jusqu'à poser le problème de la résistance contre l'entité israélienne tandis que d'autres font barrage à tout changement au nom de cette même résistance. Une guerre dont l'enjeu réel est les richesses découvertes dans les eaux territoriales libanaises ; richesses qui peuvent, si elles sont bien gérées, garantir le développement du pays, mais qui, malheureusement, suscitent l'appétit de ceux qui tiennent les rênes du pouvoir ainsi que les puissances internationales et régionales.

Nous lançons ce défi tout en sachant que l'image de Géhennem - l'enfer, dessinée par le président Aoun le 21 septembre, est très proche de notre vécu, surtout que les réserves en dollars sont au plus bas et que le gouvernement sortant de Hassan Diab n'a rien fait ni pour récupérer l'argent volé ni pour mettre en œuvre les mesures nécessaires capables d'arrêter la dépression galopante. Cela veut dire que la livre libanaise ne peut que poursuivre sa chute libre face au dollar ; en même temps, on prévoit la fermeture d'entreprises, surtout dans le domaine du tourisme, entrainant le chômage des centaines de milliers de nouveaux travailleurs(femmes et jeunes notamment) qui viendront s'ajouter, ainsi que leurs familles, aux deux millions de démunis, et l'on s'attend à ce que l'État ne soit plus dans la possibilité de payer les salaires et les retraites… Tout cela, en plus de la pénurie des denrées alimentaires et des médicaments qui deviennent de plus en plus chers, ne manquera pas de provoquer l'extension des maladies et de la mort parmi la population.

Nous lançons ce défi tout en sachant bien que si Moustapha Adib arrive à former un nouveau gouvernement, ce que nous en doutons*, ce gouvernement ne sera pas meilleur que ses prédécesseurs et il n'arrivera pas à trouver les solutions aux crises aigües auxquelles nous faisons face ; d'ailleurs, toutes les aides proposées, à commencer par le Fond Monétaire International (FMI) et toutes les puissances capitalistes qui le dirigent et à finir par la Turquie et l'Iran, ont leurs agendas propres et leurs objectifs qu'ils ne prennent pas la peine de cacher. Et nous savons bien que dans de pareils cas, pleurer sur les ruines, à l'exemple des poètes de la Djahiliya, est inefficace, tout comme certains slogans creux brandis par des forces dites « révolutionnaires », parce que de telles manifestations verbales ne peuvent ni éloigner notre peuple du danger de « la descente aux enfers » ni, surtout, pousser les corrompus et les corrupteurs vers cet enfer qui nous est destiné.

Que faire, alors ?

Des mesures rapides et concluantes doivent être prises dans le sens du rassemblement des représentants des forces politiques, syndicales et populaires radicales afin d'unir leurs efforts pour tenir une Conférence nationale constituante…

Le but d'une telle Conférence ? L'élection d'un Comité démocratique susceptible de diriger le pays, d'une part, mais aussi de mettre au point un programme minimum de sauvegarde patriotique basé sur deux assises : la première, la rédaction d'une nouvelle Constitution mettant les institutions à l'abri des quotas confessionnels (avec ce que cela exige sur le plan de l'instauration d'une nouvelle loi électorale) ; la deuxième, la proclamation de nouveaux statuts personnels civils qui mettront fin aux divisions intestines du peuple sur des bases erronées parce que n'ayant rien à voir avec la lutte de classe.

Ainsi, le Liban sera vraiment mis sur la voie qui le mènera vers des horizons radieux.

Par Marie Nassif